

CONDUCTEUR D'OPERATION EN CONSTRUCTION ET REHABILITATION DE BATIMENTS DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Module 2 : Pilotage des études de conception

Public concerné :

Agents de la fonction publique en poste ou en prise de poste dans le domaine du bâtiment, les techniciens et cadres des services techniques et les professionnels des services bâtiments ou patrimoine.

Objectifs pédagogiques :

- Piloter et contrôler les études de conception en représentant les intérêts du maître d'ouvrage.

Pré-requis :

Formation technique dans le domaine du bâtiment (BTS, DUT, Licence professionnelle)
Expérience professionnelle dans le secteur de la construction
Connaissance de base du fonctionnement de l'administration

Durée de la formation et modalités d'organisation :

- 5 journées (35 heures)
- 8 personnes maximum par session

Délai de prévenance :

- 2 semaines avant la date de la formation en distanciel.
- 2 mois pour une formation en INTRA (nous contactez en cas de besoin urgent)

Moyens et méthodes pédagogiques :

Exposé + Cours illustré sur support Power Point

Profil du formateur :

Nos formateurs sont des cadres ou ex cadres de l'administration en tant que responsable d'un service des marchés publics (DESS avec plus de 10 ans d'expériences).

Modalités d'évaluation :

En fin de formation quizz pour mesurer l'intégration de l'enseignement et un questionnaire d'évaluation/satisfaction. Une attestation de participation est remise en fin de session

Moyens techniques :

- Formation en présentiel : la salle utilisée doit être équipée d'un rétroprojecteur ainsi que d'une connexion internet
- Formation en distanciel : l'outil de visio est google meet

Cette formation vous intéresse ?

Contactez-nous :

Tel : 03.73.61.02.04

Courriel : j.andre@mpforma.fr

Contenu de la formation :

JOUR 1 : Cadre général et responsabilités du maître d'ouvrage

Matinée :

- Tour de table pour connaître les attentes et les profils des participants
- Rôle de la maîtrise d'ouvrage dans le processus de conception
- Définition des responsabilités dans le pilotage des études
- Enjeux de validation des étapes clés dans la conduite de projets.

Après-midi :

- Coordination entre les acteurs du projet : MOA, MOE, services techniques
- Méthodes de communication pour un pilotage efficace
- Cas pratique : cartographie des flux d'informations entre intervenants
- Discussion sur les limites du rôle de la maîtrise d'ouvrage

JOUR 2 : Sélection de la maîtrise d'œuvre et des cahiers des charges

Matinée :

- Élaboration du cahier des charges : besoins techniques et fonctionnels
- Définition des critères de sélection du maître d'œuvre
- Zoom sur les procédures de consultation : appels d'offres, marché de MOE
- Atelier : rédaction d'une fiche de besoins

Après-midi :

- Analyse des candidatures et gestion des auditions
- Évaluation des offres : aspects qualitatifs et financiers
- Étude de cas : simulation de sélection d'un maître d'œuvre
- Retour sur expérience sur les erreurs fréquentes dans les consultations

JOUR 3 : Suivi et validation des études de conception

Matinée :

- Phases clés du projet : Esquisse, APS, APD, PRO
- Méthodes de vérification des documents d'études
- Ateliers : comparaison entre programme initial et livrables d'études

Après-midi :

- Gestion des ajustements techniques : arbitrage et dialogue
- Suivi des échanges avec la maîtrise d'œuvre
- Cas pratique : contrôle qualité d'une phase APD
- Simulation : évaluation d'une proposition technique

JOUR 4 : Optimisation des choix techniques et conformité

Matinée :

- Critères d'optimisation : qualité, coût, durabilité
- Respect u programme initial et des normes réglementaires
- Présentation des exigences : accessibilité, sécurité, environnement

Après-midi :

- Outils de contrôle : audits techniques, revues de projets
- Analyse de conformité : simulations d'impact et gestion des risques
- Atelier : vérification de documents contractuels
- Debrief : synthèse des points sensibles à surveiller dans les projets publics

JOUR 5 : Autorisations administratives et coordination finale

Matinée :

- Typologie des autorisations : permis, déclaration environnementale, etc.
- Zones sensibles : patrimoniales, protégées... contraintes et enjeux
- Méthodologie de consultation du dossier : coordination réglementaire et technique

Après-midi :

- Validation des pièces administratives avec les autorités
- Suivi des délais et anticipation des retards
- Atelier : montage d'un dossier autorisation fictif
- Quizz d'évaluation des acquis, évaluation de satisfaction et remise des attestations.